

MUSÉES ROYAUX

12 Janvier

DR

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier Concernant un tableau de Fr. Crayet
à l'Eglise de Kruis-Turnhout.

N° H133

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE

M. le Ministre de l'Ag. et du Beau. Art.
Collection de Fr. Crayet à l'Eglise de Kruis-Turnhout.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.
—
DIRECTION
de
Beaux-Arts.

Bruxelles, le 12 décembre 1895.

N° 20839.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE

J'ai l'honneur de vous communiquée ci-an-nexée, la photographie d'un tableau de De Crayer, qui figurait à l'église de Vieux-Turnhout, et que M. l'Archevêque de Malines a décidé de ne plus replacer dans le temple, pour la raison qu'il représente "une idée mystique, dont l'expression naïve n'est pas faite pour édifier les fidèles".

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien examiner si l'œuvre de De Crayer, après avoir subi les réparations nécessaires, ne pourrait figurer dans les collections de l'Etat. Des membres de votre collège, au cas où cet examen serait favorable, devraient être chargés d'apprecier la valeur approximative du tableau et les dépenses que les réparations exigeaient pour le remettre en bon état.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

H. Duhem

Buccelle 17 x 91

a Monsieur le Comte Dotta
et à Mme d'
Mme Lernhard

à la mort de son
émissaire que vous
avez nommé M^r le ministre
de l'agriculture des P.R.
& des P.A. relatives
à un tableau de Dr.
Prayer qui figurait à
l'église du Vieux Lernhard
vous aviez demandé
de faire faire une copie
que vous avez montrée
alors au Comte Dotta

de leur Ministr

Nenilly appara

0.100

l'heu

z

de Guise R de peult
& de Saumur, le peu
meul prochainement
à Ulysse indiquez ap
d'examiner l'affair
but il faut éclaire
question -

Que vous prenez et
avez fait communiquer
le jours & heures ap
reversant l'avis au Bureau
pour Atto. Viti, &
que vous laisserez ap

Monsieur L'Avocat de la partie
aux mandats
~~et non pas au débiteur d'~~
L'Avocat de la partie adverse

et tout ce qui

Vieux - Tournout 19 Décembre 1899.

Monsieur le Secrétaire,

Très satisfait de votre
honorée Lettre du 1^{er} Décembre
dernier, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que
les membres délégués de la
Commission directrice des
Musées Royaux de Fernrière
et de Sculpture, pourront
se présenter tous les jours,
les dimanches et jours de fêtes
exceptés, ainsi qu'à l'ouverture
du tableau de De Craeyer,
qui figure à notre Église
de Vieux - Tournout. Toujours

Seraut-il bon de m'ouvrir
ce jour de leur arrivée.

Toute facilité sera donnée
aux honorables membres de
la Commission directrice
d'accomplir leur mission.

Veuillez agréer, Monsieur
le Secrétaire, les assurances
de ma considération la
plus distinguée.

J. Aug. Hermans,
Curé d'Vieux-Everhout.

Monsieur Emil. van Mons,
Secrétaire des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de
Belgique à Bruxelles.

Novembre 20 X 91

I a Rome à l'Académie
des Beaux-Arts de Paris

March with C. D. le
Musée R. de peinture &
de Sculpture

II a Rome à l'Académie
des Beaux-Arts de Paris

March 2nd

EW

Visited the Villa
Borghese & the Villa d'Este,
Visited the Cave
Meditation & Agostino
Giovanni, examined
the Staircase of Nicola
Servizio in the
St. Peter's, Rome

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE PARIS

4123

SP

Con's sur la pêche
Ministère en dat. 53.
12 C.

Il a été un plaisir de
vous faire le résumé que je
l'avais de l'Assemblée
L'ordre du jour a été
composé par M. le Secrétaire
à la fin
M. le Secrétaire à la fin
dimanche & lundi
et adopté jeudi l'après-midi
Le Roi a accorde la grâce
évidemment à toute femme

Mme de

Il a été pris tout pour
la mise au courant des
Mme et Vise Mme.
~~le rapport~~ d'accord des
espous avec M. le délégué

Mme de
qui fait pour son apparence
dans le voyage de l'
former le temps utile
des jours de votre arrivée
Permittez
G. L. CO
h.
E

Rivorth 21 x 9

a Mu l'Can
oh Vieux Luxembourg.

à la mort de Vte.
d'Ingh. Communication des
actes du 19 C^r Mars
avant l'ouverture de
Procès pour assassinat.

que lez deux meurtres
de la C^r D^r qui ont
recept^e à Paris dans
Vieux Luxembourg et
de Grayon qui figuraient
dans Vte. Gilets
ont été fixés lez Vtés.
à l'assassinat
du Jameson ^{provisoire} 28 C^r
dans le matin —

Dear Mr. Garrison
How I am delighted
~~to~~ you your many
publications
and his services
in the cause,
the precious days of
~~the~~
be measured and
O. L. C.
L. M.

Burda H X

a Yver L'cur

de Vaux Lambeau

M J S

à la fin de nos lettres,
des 19 & 21 C^o nous
avons l'honneur de vous
faire connaître... une
réédition de M^e Julian
de Wentz qui devait
accompagner M^e Nyman
à New York le 15 octobre pour
l'examiner de telle
façon que figure
dans V. G. Eglise àper
mittre pour à la Mission
et d'autre prendre le voyage

verschijnsel was
geïls & Stainz prop
de -

Van Van personen en
muziek teugt achter,
Moeni L'auri, h.

Opmerkingen
dienst. Vervolg
van ~~de~~ ^{af} v. u. de geïls
out te lezen op de 25
april 1875

Van der
A.L.C.D.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION
de
Beaux arts.

N^o 20, 839.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 21 Mars 1895.

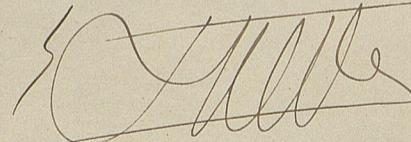
Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien répondre à la dépêche du 12 Décembre dernier, relative à un tableau de De Crayer de l'église de Vieux-Turnhout, et côtée comme la présente.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,

Le Chef de Division,



Bruxelles 23 Mars 1876

" Von h'v'w'.

Appellation de T. P. & de
P.A.

+ Vérité sur le
ch. De Geyter et Cie
de l'ancien Etat

Sur les dépositions de M. le Dr
Lepelletier au sujet des
Etats-Unis du 1^{er} de Mars
N° 20.839 /
avant l'ouverture de la
faire au public que le
Dr n'a pas pu faire de
Vue des instructions
à ce sujet, conformément aux vues
qu'il avait le 12 Déc.
dernier (M. le Dr
n'est pas présentant)
M. M. De Meirlierd
et M. Geyter sont dans

Le Voleur accepte de faire
mission d'aller examiner
l'assassinat de M. Martorelli
le 19 Décembre 1899

M. L. Cari de Neuve
Le Voleur était méfiant
à l'égard de son dénommé
Les juge et heure que
meilleur pourraient
l'arrêter au sein de
l'att. voleur & à peine
des détails l'accusation
pour le cas M. Martorelli
Sous l'ordre de M. B.
Le Voleur a été placé
& meilleur M. C. & de
la République dans les

proches d'empêchement
independante la leur
& tout au contraire
telle que indiqueront
de leur volonté —
Tous ~~succès~~ via M. C. & de
l'att. voleur ~~l'assassinat~~ leur
service, l'affair que
part M. Martorelli
part l'att. voleur
déviser pour plusieurs
leur voleur d'après ~~Voleur~~
G. L. C.
Le Voleur

L'att. voleur

Märk 12 Ma^r 1896

a K.M. Carols
E Wuter

Member of L. C. D.
d. &

Sp

J

Den arva chance d'
appeler à Vte. bureau
que vous avez fait venir
accepter d. leur Bureau
a Vte. Larchmont en vertu
prochain des appels
de Vte. Officier d.
I pour aller faire un
mineur, auquel il y a de
difficultés, ou telle
de S. Gazeau tenu
à M. L. Mireille à l'Officier

- ten d. la C. D.
Over aert. voor vch N^o
N. S. M. Con la Vies
Luchat, h friend of
Volta for the facilit.
of your pricess
Accomplishment of
Mr. Minin
Yuli &
G. L. C. D.
by
J.

Rue de l'Or 12 Mar 1896

J. H. L. C. L.
de Vieux Luxembourg

Nous avions l'honneur de
vous faire parvenir un
billet à la suite de la
maladie de l'empereur
d'Allemagne, mais pour l'ordre
d'arriver au tableau de
de Mayer, de ~~Allemagne~~
~~Belgique~~ à la fin de l'
exposition le dimanche 18
du mois -

M. M. Cerdan & Ma-
tter ont été très
accepté de leur place
à la fin de M. Matzner
& D. Kondt, dont nous

annuaire universitaire
par R. L. Ulm le 31 *

dernier, ~~mai~~ et ~~le~~
peut être dépendant
independant de leur école
ou non par dérogation à
l'usage

Il est à peu près sûr
que le tableau des
professeurs de l'université
mentionné dans l'Annuaire
universitaire de l'U. S. C. D., l'accord
obligatoire pour
R. L. Ulm est
de 1900 devient

Karl A.
G. L. C. D.
by
to

March 25th 1896

a Name Chirurg. & Optique
de T. P. & de P.
JF

JF

" L'acte de Not. d'époux
du 12 Xth dernier (act^e
de P. H. n° 20839)
établit à mon égard le
D. Crayet de Myle et
Véron Eustache, son
avocat fiscalier le nom
juri comité, que le
moyen de la C. D. est

~~avoué et l'avocat à
l'assassinat fait auquel~~ L'acte épouse, elle
Not. Chr. du 28 Mars dernier, examine, et j'arrive à
V. intention, le telles
en question

Il s'agit, monsieur le ministre
d'une recette surtout que
du Dr. Choyer, au nom de la
mais fut déterminée à
qui n'avaient pas été dans
le plateau de Guérigny pour
avoir été l'objet de l'opéra.

Tous intelligents & capables
de Paris, ils leur délégueront
peuvent faire telles
^{économies}
à 2000 francs par jour
miguent à leur tour, soit
moins, une ville maximum
de 2000 francs.

L'effet est bon. Nous
s'opposent à l'estimation
du budget de l'assistance de

l'Opéra de Paris mais on
l'ont bien fait faire
la préfecture de Paris il
a été utile pour la
part que nous avons
fin octobre ^{économisé} faire un
rapport par M. le député
proprement - C'est
~~encore~~ une
trouille

Il faut attendre que
l'avis de la commission
des finances soit donné
à cette affaire & nous
nous proposer d'agir à ce

R. L. D.
Le Président

Le
17

*M*INISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX ARTS.

No 26839

ANNEXE. I

Bruxelles, le 15 Octobre 1900

16 octobre 1900

4133

Transmis, en Communication,
à la Commission directrice des
Musées royaux de Peinture &c,
afin d'ores, les deux lettres
ci-jointes concernant la tableau
de De Craeyer conservé à l'église
de Vieux-Turnhout.

POUR LE MINISTRE :

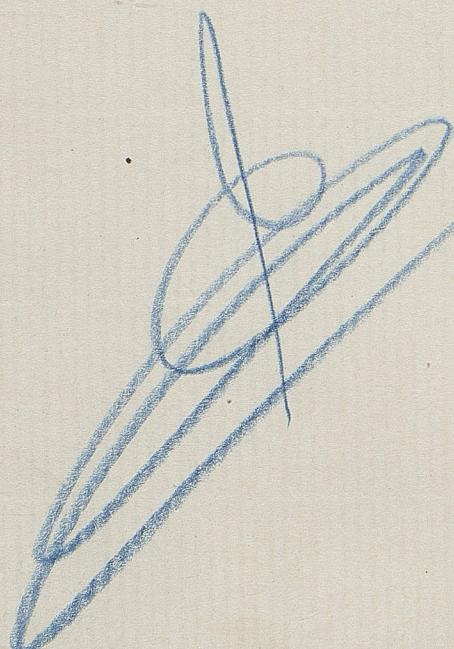
Le Directeur,

Verhaeghe

A Ma Commission directrice des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture,
Bruxelles

31/8^r 1900

A. A. L. Kruimel
der R. N. S.
et



Vers aqz hz Moulapafis
d'art, pour accompagner
l'ent. de 15^c C^o steur
d'Haïti au congrès de l'U. N.
de la Crystal Palace.
Méthode de l'ent. Eurnhouf

Vers aqz H. Kruimel
de Vass Jaz Acciajoli que le
C^o P. a émis rapport à
la U. N. le 27 Mai 1896
relatif à ce sujet
à expri'm^r le mot des
repr^sent. oblique
d'un proposition que le

Administration Tobacco

be ^{not} ~~can~~ be less

with the lower

a question —

W. H.